



CERHIIP - Centre d'études et de recherches d'histoire des idées et des institutions politiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CERHIIP - Centre d'études et de recherches d'histoire des idées et des institutions politiques. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02030363

HAL Id: hceres-02030363

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030363>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

CERHIIP - Centre d'Études et de Recherches d'Histoire
des Idées et des Institutions Politiques
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Paul Cézanne – Aix-Marseille 3

Janvier 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

CERHIIP - Centre d'Études et de Recherches d'Histoire
des Idées et des Institutions Politiques
sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Paul Cézanne – Aix-Marseille 3

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Janvier 2011



Unité

Nom de l'unité : Centre d'études et de recherches d'histoire des idées et des institutions politiques

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 2186

Nom du directeur : M. Eric GASPARINI

Membres du comité d'experts

Président :

M. Yves JEGOUZO, Université Panthéon-Sorbonne, Paris 1

Experts :

M. Guylain CLAMOUR, Université Montpellier 1

Mme Anne LEVADE, Université Paris-Est Créteil Val de Marne

M. Philippe MADDALON, Université Panthéon-Sorbonne Paris 1

M. Dominique ROUSSEAU, Université Panthéon-Sorbonne Paris 1

M. Luc SAIDJ, Université Lyon 3

M. François SAINT-BONNET, Université Panthéon-Assas Paris 2, représentant le CNU

M. Jean SALMON, Université Libre de Bruxelles (Belgique)

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

Mme Christine NEAU-LEDUC, représentant M. Xavier VANDENDRIESSCHE, empêché.

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Gilbert ORSONI, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique

M. Alexis BUGADA, Vice-président délégué aux Sciences Sociales



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La rencontre entre le comité d'experts s'est déroulée le vendredi 28 janvier 2011 de 13 heures à 15 heures 30. Le directeur et les membres de l'équipe présents dans la très grande majorité ont présenté le bilan de leur activité, exposé leur projet scientifique en fournissant un certain nombre d'explications supplémentaires par rapport à ce dont le comité disposait dans le document écrit. La discussion a porté notamment sur les liens entre cette équipe d'histoire et les autres centres de recherche de l'UFR travaillant sur les mêmes thématiques et les collaborations avec les centres de recherche d'historiens des UFR de sciences humaines. Ensuite, des doctorants se sont entretenus avec les membres du comité, en l'absence du directeur et des membres de l'équipe. Les doctorants ont exprimé leur satisfaction en ce qui concerne tant leurs conditions de travail que l'encadrement qu'ils reçoivent. La diversité d'origine des doctorants est révélatrice de l'attractivité du CERHIIP dans le domaine de l'histoire du droit.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Cette unité a été fondée en 1985 par Mr GANZIN qui l'a dirigée jusqu'en 2007, date à laquelle Mr GASPARINI a pris sa suite. Depuis toujours localisée à la faculté de droit de l'université Paul Cézanne (Aix-Marseille 3), cette unité est spécialisée en histoire des idées et des institutions principalement publiques Elle est composée de manière monodisciplinaire, à savoir par des historiens du droit.

- Equipe de Direction :

Le Pr Eric GASPARINI dirige l'équipe tandis que des projets sont confiés à différents membres, en fonction de leurs objets d'études respectifs.



- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	15	12
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	3	6
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	37	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	13	14

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité :

Le CERHIIP est une équipe de taille relativement restreinte (17 enseignants-chercheurs à titre principal) comme la majorité des équipes d'histoire du droit en France. Cela est accentué par le fait que certains historiens du droit d'Aix-Marseille 3 ont fait le choix d'autres équipes de recherche. Cependant, malgré ce handicap, le CERHIIP fait preuve d'un très grand dynamisme et son rayonnement national et international est à remarquer. Cette équipe est en cours de renouvellement presque complet dans les rang A. Le départ de l'ancien directeur en 2007 et le départ dans quelques années d'éléments essentiels de l'unité sont des enjeux particulièrement importants que cette équipe doit considérer. La transition se déroule de manière sereine et apaisée.

Cette équipe présente une production scientifique constante et, en général, de qualité qui en fait un pôle national dans sa discipline. Il y a tout lieu de penser que cette activité et cette qualité demeurera voire s'accroîtra compte tenu de l'excellent projet qui est présenté.

- Points forts et opportunités :

- Une forte notoriété dans le domaine de l'histoire du droit et notamment dans celui de l'histoire des institutions publiques ;
- Des outils de publication nombreux et visibles ;
- Un réseau international qui s'étoffe ;
- Des projets crédibles et sérieux ;
- Une transition générationnelle réussie.



- **Points à améliorer et risques :**

- Une marginalisation au sein de la faculté de droit, les responsables de l'équipe le regrettant, mais ne semblant pas disposés à œuvrer fortement pour désenclaver l'histoire du droit ;
- L'insuffisante mise à disposition des compétences de l'équipe au service de projets plus vastes et ambitieux (ANR...) ;
- Une transition générationnelle inachevée.

- **Recommandations :**

- Poursuivre la transition avec vigilance et audace ;
- Rechercher de nouvelles collaborations sur des projets de grande ampleur dans une logique pluridisciplinaire (et non interdisciplinaire) et des financements externes ;
- Veiller à évoluer sur le plan thématique comme évolue la discipline, dans une démarche davantage transversale et notionnelle.

- **Données de production :**

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	11
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	4
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	92%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	1
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	16

3 • **Appréciations détaillées :**

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

Le CERHIIP organise de manière très régulière, en moyenne un par an, un grand colloque, souvent à vocation internationale, soit sur le site aixois soit sur un autre site (notamment dans les universités partenaires ou universités dans lesquelles sont rattachés des chercheurs de l'équipe). La régularité de ces rencontres, sur plusieurs journées, permet d'entretenir des liens humains et scientifiques étroits qui font du réseau des historiens des idées un groupe unis par le pôle aixois et dynamisé par lui.

Les thèmes abordés sont, le plus souvent, reliés à une actualité ce qui permet d'accroître la visibilité des résultats de ces recherches, toujours publiés grâce aux différentes collections des Presses universitaires d'Aix-Marseille nourries par le CERHIIP.

Le nombre de thèses soutenues est très honorable et la réception de celles-ci par la communauté des historiens du droit est bonne, si l'on en juge par les résultats aux différents concours de recrutement : quatre agrégés, 14 qualifiés, 5 recrutements de maîtres de conférences, 2 recrutés dans des universités étrangères, etc.

Les relations contractuelles avec les universités étrangères sont en développement, notamment avec l'université de Genève. C'est sans doute un point sur lequel les perspectives de développement sont réelles. Elles pourraient également concerner les partenariats avec d'autres disciplines à l'occasion de candidature à des projets ambitieux et de grande ampleur (ANR...).



- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Au plan national, le CERHIIP est une équipe phare en histoire des idées politiques. Cette discipline, en mutation et fragilisée dans les facultés de droit, doit s'adapter à un environnement très sensible à ce qu'il est convenu d'appeler la « judiciarisation ». Le CERHIIP ne doit pas manquer cette évolution et se montrer particulièrement attentif à apporter des réponses historiques et idéologiques à ces nouveaux questionnements. De cela dépendra son attractivité et son rayonnement à venir. Si l'on en juge par le programme de recherche du contrat à venir, tout porte à croire que les animateurs de la recherche au CERHIIP ont convenablement pris conscience de ces enjeux.

Au plan des enseignants-chercheurs, le CERHIIP conserve une forte attractivité. Il existe toutefois une certaine dispersion des historiens du droit aixois dans différentes équipes alors que, regroupés, leur force de frappe serait bien supérieure.

Le nombre des contrats internationaux progresse régulièrement, mais ces relations extérieures pourraient être intensifiées. Cependant, pour une équipe de taille modeste, il n'est pas aisé d'être présent sur tous les fronts.

En histoire du droit, la capacité à obtenir des financements externes est plus faible que dans d'autres disciplines. Mais elle n'est pas nulle. Une réflexion de fond sur ce point mériterait d'être conduite.

Disposant de moyens importants de publications des thèses, des travaux de recherche et des colloques, la valorisation de la recherche est optimale au CERHIIP.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**

Le système de gouvernance qui est en place depuis 2007 se caractérise par sa souplesse et sa diplomatie. Deux directeurs-adjoints épaulent utilement le directeur tandis qu'un autre professeur (extérieur à l'université d'Aix) est chargé des relations extérieures. Chaque thème est porté par un membre de l'équipe. Au plan de la recherche, les maîtres de conférences et les doctorants sont pleinement associés.

Cette évolution très favorable de la gouvernance doit être poursuivie.

Il convient en outre de travailler dès à présent à la poursuite de la transition générationnelle.

- **Appréciation sur le projet :**

Le projet scientifique de l'équipe s'inscrit dans la continuité avec ce qui précède. De grands rendez-vous, au moins un fois l'an, sur des thématiques appréhendées sous de nombreux angles. Les thèmes retenus pour les années à venir sont très bien choisis et montrent une bonne capacité à tenir compte des évolutions du monde du droit.

Il serait heureux de chercher cependant inscrire ces thématiques dans des perspectives plus larges en alliant les forces du CERHIIP avec celles d'autres unités.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
CERHIIP-Centre d'Etudes et de Recherches d'Histoire des Idées et des Institutions Politiques	A	A	B	A	A

- C1 Qualité scientifique et production
 C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement
 C3 Gouvernance et vie du laboratoire
 C4 Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

- SHS1 Marchés et organisations
 SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux
 SHS3 Espace, environnement et sociétés
 SHS4 Esprit humain, langage, éducation
 SHS5 Langues, textes, arts et cultures
 SHS6 Mondes anciens et contemporains